

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 010/AONO/CAYI /SFMP/BMP/CIPM/2025 DU 04/02/2025,

POUR LA REHABILITATION ET D'EMBELLISSEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE LA MAIRIE DE YAOUNDE I  
AVEC CONSTRUCTION D'UNE CASCADE ET DE JET D'EAU DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE  
YAOUNDE 1<sup>er</sup>**1. Objet de l'Appel d'Offres**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2024, le Maire de la commune de Yaoundé 1<sup>er</sup> lance un Appel d'Offres National Ouvert pour LA REHABILITATION ET D'EMBELLISSEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE LA MAIRIE DE YAOUNDE I AVEC CONSTRUCTION D'UNE CASCADE ET DE JET D'EAU DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1<sup>er</sup>

**2. Consistance des travaux**

Les travaux comprennent notamment :

- travaux préliminaires
- Aménagement paysagers
- aménagement décoratif
- divers

**3. Tranches/Allotissement**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en un lot

**4. Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 30 000 000 F CFA

**5. Délai prévisionnel d'exécution**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de 03 mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

**6. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans l'exécution des prestations de propreté et de gestion des déchets. La participation sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

**7. Financement**

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget de la Commune, Exercice 2025 sur la ligne d'imputation budgétaire n° 23519

**8. Mode de soumission**

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est *en ligne ou hors ligne*.

Toutefois, lorsque les deux possibilités sont ouvertes, un soumissionnaire ne peut utiliser à la fois le mode en ligne et le mode hors ligne.

**9. Cautionnement de soumission**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à 600 000 francs CFA et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable. Conformément aux dispositions de la lettre circulaire N°00019/LC/MINMAP du 05

juin 2024 relative aux modalités de constitution, de consignation, de conservation, de restitution et de déconsignation des cautionnements sur les marchés publics, les cautions désormais devront être timbrées accompagnées du récépissé de consignation délivré par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC).

## 10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup> au service financier et des Marchés Publics (Bureau des Marchés Publics) B.P. 4472, dès publication du présent Avis sis au Nouveau Centre Administratif à Etoudi.

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP ([www.armp.cm](http://www.armp.cm)) ou sur tout autre moyen de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage (à préciser).

## 11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup> au service financier et des Marchés Publics (Bureau des Marchés Publics), dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance payable auprès de la Recette Municipale de ladite Commune, d'une somme non remboursable de soixante mille (60 000) F.CFA. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P. 4472.). Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission par voie physique ou électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

## 12. Remise des offres

-Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup> au Service financier et des Marchés Publics, sis au Nouveau Centre Administratif d'Etoudi au plus tard le ..... ~~14/04/2025~~ ..... à 11 Heures; heure locale, et devra porter la mention :

### APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°010/ AONO/CAY1ER/CIPM/2025 du 04/02/2025

POUR LA REHABILITATION ET D'EMBELLISSEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE LA MAIRIE DE YAOUNDE I AVEC CONSTRUCTION D'UNE CASCADE ET DE JET D'EAU DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1<sup>er</sup>

### «A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

- Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme CO- LEPS ou toute autre moyen de communication électronique officiel à préciser par le maître d'ouvrage au plus tard le [date limite de réception des offres] à [Heure limite]. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

- Taille et format des fichiers Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :
  - 5 MO pour l'Offre Administrative ;
  - 15 MO pour l'Offre Technique ;
  - 5 MO pour l'Offre Financière.
- Les formats acceptés sont les suivants :
  - Format PDF pour les documents textuels ;
  - JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la

taille des fichiers à transmettre.

**NB : la soumission choisie dans ce dossier est la soumission en ligne.**

### **13. Recevabilité des plis**

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.*
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

### **14. Ouverture des plis**

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le ~~14/04/2025~~ à 12 heures dans la salle de réunions de la Mairie de Yaoundé 1er sise-au Nouveau Centre Administratif d'Etoudi, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises. Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres. En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordées par la Commission, l'offre sera rejetée.

### **15. Critères d'évaluation**

#### **15.1 Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis;
- Non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- Non-respect du format de fichier des offres ;

#### **Offre technique**

- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- Absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;

- Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.
- Absence de l'attestation de catégorisation ou du récépissé de dépôt des offres de catégorisation ;
- Absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée;
- Non satisfaction, au moins 70% des critères essentiels;

#### Offre financière

- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière;
- Absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;

#### 15.2. Critères essentiels

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation générale de l'offre	Oui/Non
2	Références de l'entreprise	Oui/Non
3	Moyens humains	Oui/Non
4	Moyens matériels	Oui/Non
5	propositions techniques et méthodologique	Oui/Non
6	Délai d'exécution des travaux	Oui/Non
7	Capacité financière de 25 000 000 FCFA	Oui/Non

#### 16. Attribution

Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué attribue le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins- disante.

#### 17. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant *60 jours* à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

#### 18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables *au près du Service Technique de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er*, ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, ou tout autres moyens de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage.

#### 19. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP au numéro.....ou le MO/MOD au numéro .....

Yaoundé le 18 MARS 2025

#### Copies:

- Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP)
- ARMP
- Maître d'Ouvrage ou MOD concerné, le cas échéant
- Président CPM concerné
- Présidents de CCCM, le cas échéant ;
- Affichage chrono



## **TENDER NOTICE**

---

NATIONAL OPEN TENDER NOTICE N° 010/AONO/CAY1/CIPM\_ of

---

RENOVATION AND EMBELLISHMENT OF THE GREEN AREAS OF THE TOWN HALL WITH THE CO/NSTRUCTION OF A WATER FOUNTAIN AND WATERFALL IN THE DISTRICT COMMUNE OF YAOUNDE I COUNCIL IN EMERGENCY PROCEDURE

### **1. Purpose of the invitation to tender**

Within the framework of the execution of the Public Investment Budget (BIP), Fiscal Year 2025, the Mayor of the Municipality of Yaoundé 1<sup>er</sup> is launching a National Open Call for Tenders for the RENOVATION AND EMBELLISHMENT OF THE GREEN AREAS OF THE TOWN HALL WITH THE CO/NSTRUCTION OF A WATER FOUNTAIN AND WATERFALL IN THE DISTRICT COMMUNE OF YAOUNDE I COUNCIL IN EMERGENCY PROCEDURE

### **2. Completion time**

The maximum period stipulated by the Contracting Authority for the execution of the works covered by this invitation to tender is four (03) months.

### **3. Scope of services**

the main purpose of the services is to improve the renovation and embellishment of the green areas of the town hall with the construction of a water fountain and waterfall in the district commune of yaounde 1 council in emergency procedure

The services consist of:

- Preliminary Work
- lands caping
- decorative filtings

### **4. Allotment**

The work covered by this invitation to tender will be carried out in one lot.

### **5. Participation and origin**

Participation in this invitation to tender is open to companies with proven experience in the provision of cleaning and waste management services. Participation in the form of a consortium is permitted provided that the lead partner is designated and that the specific responsibilities of each member are clear.

### **6. Financing**

The works, which are the subject of this Invitation to Tender, will be financed by, Financial Year 2025.

### **7. Provisional bond**

Each tenderer must attach to its administrative documents a bid bond in the amount of: CFAF 30 000 000 valid for thirty (30) days beyond the deadline for the validity of tenders, issued by a first class bank or insurance company approved by the Ministry of Finance and listed in the DAO (Exhibit No. 13).

### **8. Consultation of the tender documents**

The tender dossier may be consulted during working hours at the Yaoundé 1 Commune in the Finance and Public Contracts Department (Bureau des Marchés Publics) B.P. 4472, at the Nouveau Centre Administratif, Etoudi, as soon as this notice is published.

### **9. Acquisition of Tender Documents**

The Tender Documents (DAO) may be obtained from the Yaoundé 1st District Municipality at the Finance and Public Contracts Department (Bureau des Marchés Publics), upon publication of this notice against presentation of a receipt payable to the Municipal Receipt Office of the said Municipality, for a non-refundable sum of sixty thousand(60,000) CFA francs. A copy of the receipt for this payment will be attached to the tender file. When collecting the DAO, tenderers must register, leaving their full address. (B.P. 4472.).

### **10. Obtaining the tender documents**

The Tender Documents (DAO) may be obtained from the Yaoundé 1st District Municipality at the Finance and Public Contracts Department (Bureau des Marchés Publics), as soon as this notice is published, against presentation of a receipt payable at the Municipal Receipt Office of the said Municipality, for a non-

refundable sum of one sixty thousand (60,000) CFA francs. A copy of the receipt for this payment will be attached to the tender file. When collecting the DAO, tenderers must register, leaving their full address. (B.P. 4472.).

#### 11. Submission of tenders

Each tender, drawn up in French or English, in seven (7) copies including the original and six (6) copies marked as such, must reach the Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er at the Service financier et des Marchés Publics, located at the Nouveau Centre Administratif d'Etoudi, no later than 11 a.m. local time on 14/04/2025 at May and must be marked :

### OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

N°010/ AONO/CAY1<sup>ER</sup>/CIPM/2025 du 04/02/2025

FOR THE RENOVATION AND EMBELLISHMENT OF THE GREEN AREAS OF THE TOWN HALL WITH THE CONSTRUCTION OF A WATER FOUNTAIN AND WATERFALL IN THE DISTRICT COMMUNE OF YAOUNDE I COUNCIL IN EMERGENCY PROCEDURE

«NOT TO BE OPENED UNTIL THE VOTE HAS BEEN COUNTED»

#### 12. Admissibility of Tenders

On pain of rejection, the documents in the administrative file required must be produced in originals or in copies certified as true by the issuing department or the competent administrative authority in accordance with the provisions of the Special Rules for Invitations to Tender. They must be less than three (03) months old or have been drawn up after the date of signature of the Tender Notice.

Any Tender which is incomplete in accordance with the requirements of the Tender Documents will be declared inadmissible. In particular, the absence of a bid bond issued by a first-class bank approved by the Ministry of Finance or failure to comply with the model documents in the Tender Documents will result in the outright rejection of the tender without any appeal.

#### 13. Opening of bids

The opening of the administrative documents and the technical and financial bids will take place on 14/04/2025 at 12 a.m. in the meeting room of the Yaoundé 1 Town Hall located in the New Etoudi Administrative Centre, by the Internal Contract Award Committee of the Yaoundé 1 Borough Council.

NB: Only tenderers may attend this opening session or be represented by a duly authorised person of their choice with full knowledge of the file.

#### 14. Evaluation criteria

##### 14.1- Eliminatory criteria

The eliminatory criteria set the minimum conditions to be fulfilled in order to be admitted to evaluation following the essential criteria. They should not be the subject of notation. The failure to comply with these criteria shall lead to the rejection of the bidder's offer.

*The eliminatory criteria include:*

- *Absence of bid bond at the opening of bids;*
- *Failure to submit, beyond the 48(forty-eight) hours deadline after the opening of bids, a document of the administrative file deemed non-compliant or absent (except the bid bond);*
- *False declarations, fraudulent schemes or forged documents;*
- *Failure to comply with 75% of essential criteria*
- *Absence of the sworn statement for not having abandoned contracts during the last three years;*
- *Failure to comply with bids file format;*
- *Absence of a quantified unit price in the financial offer;*
- *Absence of categorisation attestation;*
- *Absence of an element in the financial offer (submission, BPU, DQE);*
- *Absence of integrity charter dated and signed*
- *Absence of the dated and signed commitment statement to comply with*

environmental and social clauses.

#### 14.2- Essential criteria

N°	Essential criteria	Binary scoring
1	General presentation of the offer	Yes/No
2	Company references	Yes/No
3	Human resources	Yes/No
4	Equipment	Yes/No
5	Deadline	
6	Technical	Yes/No
7	Financial capacity of 25 000 000 FCFA	Yes/No

#### 15. Award

The Employer will award the Contract to the Bidder whose bid is evaluated as the lowest evaluated bid and is determined to be substantially responsive to the Bidding Documents.

#### 16. Duration of validity of tenders

Tenderers remain bound by their tenders for ninety (90) days from the deadline for submission of tenders.

#### 17. Additional information

Additional information of a technical nature may be obtained during working hours from the Technical Department of Yaoundé i Council in emergency procedure.

Yaoundé, on ..... 18 MARS 2025



The Project Owner

#### Copies:

- Authority in charge of Public Contracts (MINMAP);
- ARMP
- Project Owner or Delegated Project Owner concerned, if applicable;
- Chairperson of the TB concerned;
- Chairpersons of the CCCB, if applicable
- Notice board/file

*Abouna Jean-Marie*